

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE

MORNEAU & CIE., ÉDITEURS

2 CENTS LE NUMÉRO

LE SECRET DE L'INTENDANT

DEUXIÈME PARTIE — L'IDÉE DE M. DE VIVONNE

X

— De pauvres saltimbanques, répondit le forçat, misérables

hères, sans feu ni lieu, allant où les poussait le vent de misère. Avec eux, aussi loin que mes souvenirs remontent, j'ai parcouru le midi de la France.

— Pourquoi ne se dirigeaient-ils pas vers le nord... du côté de Paris? reprit le duo, qui avait écouté ce dernier détail avec un vif intérêt.

— Oh! oh! fit Lundi avec un sourire. Paris leur inspirait une crainte qui m'a toujours fait croire qu'ils avaient eu maille à partir avec la police de la capitale.

— De sorte que tu n'as jamais vu cette ville?

— Jamais.

M. de Vivonne étouffa un petit soupir de satisfaction, puis continua :

— Tu n'as, en aucun temps, cherché quels pouvaient être tes parents?

— À quoi bon? répliqua Lundi en haussant les épaules. Pour me jeter ainsi sur la route, ils avaient à coup sûr un motif... et ce n'était pas

celui d'une immense tendresse. Et puis, pourquoi aurais-je été m'empêtrer d'une famille qui m'eût fatigué de morale en me tenant en laisse, moi qui ne voulais pas de maître. Le jour où ceux qui m'avaient recueilli ont tenté de trop me serrer la gourmette, j'ai si bien rudé qu'ils en sont restés étendus sur le carreau.

Le cynisme avec lequel Lundi parlait de l'assassinat de ses

deux bienfaiteurs fit courir un petit frisson dans le dos de M. de Vivonne, qui se dit, tout en ourant ses dents qu'il avait superbes :

— Décidément ce serait un vilain cadeau à faire à sa pauvre mère que lui rendre un pareil garnement. Mieux vaut le conserver pour le service du roi.

Pourtant, comme, au fonds du cœur du duo, était né un mystérieux mais bien léger remords qui p'aidait en faveur du galérien, il eut un bon mouvement de clémence.

— Comte, dit-il.

— Monseigneur..., fit l'argousin, s'inclinant à cet appel.

— Tu vas reconduire ce homme à son banc et tu viendras à ce qu'il soit plus solidement enchaîné que par le passé.

— Oui, monseigneur, et je prévoiendrai l'armurier pour qu'il lui fasse la petite toilette de rigueur, ajouta le comte en désignant du doigt le nez et les oreilles du galérien.

— Non, dit sèchement le duo, je fais grâce à Lundi de l'ablation du nez et des oreilles.

Le comte bondit d'étonnement à cet ordre ironique, le premier de cette sorte qu'il eût entendu depuis qu'il était au service.

Malgré l'immense respect qu'il avait pour son très haut supérieur, le chef échoua :

— Mais monseigneur n'y pense pas!... c'est encourager cet homme à une seconde évasion.

— Ton devoir est de l'empêcher, et, pour te faciliter cette tâche, je t'autorise à prévenir les deux voisins de rampe de Lundi



... Vous êtes puissant; vous pourrez me rendre mon pauvre Brichet!

quo si ce dernier s'évade, ils auront, eux, le nez et les oreilles coupés pour ne pas s'être opposés à cette fuite.

Cette innovation dans la pénalité, qui promettait un allègement à sa surveillance, calma agréablement le comite.

—Est-ce que monseigneur m'autorise à publier ce nouveau règlement de bord ? demanda-t-il avec empressement.

—Quel règlement ?

—Qui rendra les voisins de rame solidaires de toutes les évasions.

—Mais, bêtire ! la chose est toute particulière à Lundi, que je tiens à conserver sur ma galère. Allons, emmène cet homme et fais ce que j'ai dit, commanda M. de Vivonne.

Et le pauvre comite, fort intrigué, entraîna le galérien en se demandant pourquoi le duc, qui tenait tant à ce que Lundi ne s'enfuit plus, ne commençait pas par lui faire enlever les oreilles et le nez, seul moyen d'empêcher qu'un évadé courût bien loin sans être reconnu.

Muet et sombre, rivé par une plus lourde chaîne à ce banc qu'il avait cru ne plus revoir, Lundi cherchait vainement en sa pensée la raison qui avait à la fois inspiré à M. de Vivonne une clémence qui lui sauvait un supplice affreux et un ordre qui lui faisait une évasion plus difficile.

Une heure après, le canot qui devait transporter M. de Vivonne à Toulon accosta la galère. Avant d'y descendre, le Gros-Crevé fit signe au comite, qui accourut.

—Lundi est-il rentré à son banc ? fit-il.

—Oui, monseigneur, la nouvelle chaîne est trois fois plus grosse et j'ai communiqué à ses voisins l'agréable avis en question.

—Bien ! fit le duc, veille donc à ce qu'il ne t'échappe plus.

L'intérêt singulier que M. de Vivonne, contre toute habitude, témoignait pour un de ses galériens alarmait le comite, qui, tout anxieux, demanda :

—Mais si malgré l'impossible, il s'enfuyait et qu'on le repriit... nous agirions avec lui d'après le règlement. Pendu, n'est-ce pas ?

—Non, tu le rattacheras encore et toujours à son banc... je veux l'y trouver quand je reviendrai à bord, dit le duc.

Et, descendant dans le canot avec toutes les précautions que lui commandait son obésité, le Gros-Crevé laissa le comite fort étonné de tant de mitaines à prendre pour un galérien, quand l'usage était d'agir avec cette cegeance comme avec des chiens galeux.

—C'est sans doute un de ses parents ? finit par se dire le digno argousin.

De son côté, de Vivonne, dans la barque qui le conduisait au rivage, songeait au misérable qu'il avait laissé à bord.

—Peut-être suis-je la cause première du malheur de cet homme, se répétait-il ; aussi ai-je fait pour lui ce que je pouvais faire... Lui assurer la vie, c'est tout ce que mérite un parol sa-cripant.

À son arrivée à Toulon, le duc trouva le carosse qui devait le mener à Versailles.

Durant ce voyage que le mauvais état des routes faisait alors durer quatorze jours, le souvenir du forçat Lundi revint plusieurs fois à la mémoire du général des galères. Il fut même un moment où cette pensée fit éclater de rire de Vivonne qui murmura :

—Singulière destinée ! ce garçon va pourrir aux galères après avoir été sur le point de jouir d'une existence princière.

Le duc de Vivonne ne devait plus revoir la mer. Les hon-

neurs et les plaisirs le retinrent à la cour de Versailles, et quand des années après, il mourut d'une indigestion, il avait complètement oublié sa galère et l'homme qui traînait à bord, plein de rages sourdes et de souffrances, cette existence qu'il lui avait assurée contre les sévérités du règlement.

Or la vie était atroce pour Lundi, qui était devenu le paria de la chiourme entière. Par cela même qu'il avait conservé le nez et les oreilles, les galériens avaient pris en haine celui qui avait échappé à l'atroce pénalité et le poursuivaient du surnom de « chéri du Gros-Crevé. » Quand ils avaient appris que, pour une nouvelle évasion de Lundi, le châtimement atteindrait ses voisins au lieu de le frapper, la haine était devenue plus forte et plus ingénieuse à le tourmenter.

Le comite-chef bénéficiait de cette ranonne des forçats, qui lui rendait plus facile la garde de celui que, dans son for intérieur, il n'appelait jamais autrement que « le parent de Monseigneur. » Il entretenait les mauvaises dispositions de la chiourme, qui lui fournissait autant d'espions que la galère comptait de condamnés. Malgré la persécution, l'énergie de Lundi ne put être affaiblie ; il n'en fut que plus ardent à se soustraire à cette terrible existence. Trois fois il s'évada, mais tout de suite signalé, il fut presque aussitôt repris, et le comite ne manqua pas à sa consigne de respecter la figure de Lundi aux dépens du visage des différents voisins qu'on avait successivement attachés à sa rame.

Cette exécution, trois fois répétée, rendit sans pitié ni trêve la torture du « chéri de M. de Vivonne. »

Les années s'écoulaient, les combats que livra la galère, les épidémies qui ravagèrent l'équipage, avaient déjà renouvelé la chiourme, que Lundi demeurait toujours en butte à cette haine restée de tradition à bord.

En voulant épargner cet homme, M. de Vivonne avait involontairement fait un enfer de cette existence déjà si misérable.

Le comite, se leurrant de l'espoir d'une grosse récompense, avait toujours attendu le jour où il représenterait « son parent » à Monseigneur remonté sur la poupe de sa galère.

Au bout de dix années, il apprit la mort de M. le duc Vivonne.

Ce qui avait été pour lui une affaire de lucre devint une question d'amour-propre, et il s'acharna plus fort à la surveillance de Lundi.

Quand l'âge le mit à la retraite, il transmit à son fils qui lui succédait la rage dont il était animé contre cet homme qui, si longtemps, lui avait représenté cette grosse somme que son imagination avait espérée.

Sous le nouveau comite, Lundi fut harcelé comme par le passé. Il avait lentement vu s'écouler les années et depuis le départ de M. de Vivonne, trente-sept ans accomplis avaient fait du jeune homme presque un vieillard.

Enfin vint le jour, jour de bataille, où un boulet brisa sa chaîne, après avoir abattu ses voisins de rame et enlevé la tête du comite. Au milieu du tumulte et de la fumée du combat, Lundi sauta par-dessus le bord et gagna la côte de Sardaigne, en vue de laquelle avait lieu la rencontre.

Six mois après, il arrivait à Paris, cette ville qu'il n'avait jamais vue et dans laquelle il faisait son entrée à cinquante-cinq ans.

Il existe entre les coquins, paraît-il, un aimant qui les attire l'un vers l'autre, car, peu de temps après, Lundi bien grimé et travesti, faisait partie de la bande de Cartouche, en qualité d'éclaircur, c'est-à-dire chargé de découvrir les bons vols à faire.

Rue de la Bûcherie, dans la maison d'un potier d'étain, il avait établi sa retraite, où quelquefois Cartouche le venait voir.

A la première de ses visites, le fameux voleur avait surpris Lundi dépouillé de la perruque, des lunettes et de la couleur qui lui servaient habituellement à se déguiser le visage. A la vue de la tête réelle de son affilié, il bondit de surprise.

—Comment ! c'est vous, procureur ? s'écria-t-il.

Puis il se tint les côtes de rire et bégaya autant que le permettait son joyeux spasme :

—Ah ! elle est trop forte ! moi qui vous avais sérieusement orné d'un échappé des galères. Un procureur dans ma bande ! Vous savez, mon vieux, qu'on vous cherche partout ? Depuis dix jours toute la ville parle de votre disparition.

Lundi le regardait, sans rien comprendre à cette hilarité ni aux paroles.

—Voyons, continua Cartouche, ne faites pas l'étonné ; je vous ai reconnu, vieux Brichet. Diable d'idée, tout de même, d'échanger une vie heureuse contre un avenir de potence ! Vous avez donc à vous venger de quelqu'un, cher procureur ?

—Mais je ne m'appelle pas Brichet... je ne suis pas procureur, affirma Lundi...

—A d'autres ! mon brave, fit Cartouche incohérent. Vous vous êtes présenté à moi le jour même qui a suivi votre nocturne fuite du quai de Béthune... et sans me donner la peine d'aller chercher un tas de preuves, votre figure est là pour trahir votre incognito.

L'ex-galérien tenta d'interrompre.

—Non, non, ne dites rien, mon cher. Il vous plaît de ne pas être Brichet... soit ! je le veux bien... je respecterai le secret qui vous a fait entrer dans la bande... bien que je flaire chez vous un besoin de vengeance contre quelqu'un... et bien, on vous aidera à vous venger... vous n'aurez qu'à faire signe.

Et le voleur se reprit à rire de plus belle.

Quoi qu'il pût dire ou faire, Lundi ne persuada pas Cartouche, qui continua de l'appeler Procureur en lui disant quelquefois :

—Après tout, un procureur n'est pas tant le Pérou que vous rougissiez d'être de ma bande. De plus huppés que vous en font partie.

Pendant deux années, Lundi fut un des plus habiles éclaireurs de la troupe. Après chaque expédition, il rentrait rue de la Bûcherie en sa retraite, qu'il n'ouvrait qu'à Cartouche et à son lieutenant, quand ils avaient frappé cinq coups et donné ce mot de passe : Parlons de M. de Vivonne. Car le nom oublié du duc, mort depuis longtemps, survivait toujours dans la mémoire de celui qui l'avait tant de fois maudit.

Le jour du supplice de Cartouche, Lundi, en apprenant que le condamné faisait des révélations au juge de Badières, pensa aussitôt à prendre fuite. Il faisait sa valise et il serrait un millier d'écus, résultant de sa part de vols, quand on frappa à sa porte en même temps qu'une voix prononçait : « Parlons de M. de Vivonne ! »

Sans se donner la peine de remettre sa fausse perruque et ses lunettes, Lundi rassuré, alla ouvrir sans crainte et se trouva en présence d'un inconnu.

Cet inconnu était Colard, qui, on s'en souvient, avait été envoyé par M. de Badières.

XI

Telle avait été la vie du galérien Lundi jusqu'au jour où Cartouche, trompé par une incroyable ressemblance, l'avait dé-

noncé au juge de Badières sous les titres et nom de Procureur Brichet, contre lesquels le forçat avait toujours protesté.

Maintenant, si le lecteur curieux nous demande la cause d'une aussi exacte ressemblance et surtout s'il désire avoir le motif qui jadis avait poussé M. de Vivonne à un peu de clémence envers le galérien évadé, nous priérons ce lecteur de faire encore avec nous un retour de près de soixante années dans le passé et de prêter toute son attention au récit suivant, qui aurait dû servir de prologue à notre histoire, car il y est question de Brichet premier, le père de défunt Brichet.

C'était aux premières années du règne de Louis XIV quand, autour de ce monarque de 24 ans, se pressait une cour jeune, voluptueuse, étincelante et de mœurs plus que faciles. A l'exemple de l'amoureux roi qui s'en allait butinant les amours, sans rencontrer de cruelles, mais sans avoir encore pu se fixer, cette cour galante (où tous à peu près étaient amants et maîtresses) vivait dans l'enivrement des beaux ans et de l'avenir.

De tous ces insoucients et joyeux courtisans qui jetaient aux joies défendues le feu de leurs vingt ans, un des plus signalés était de Vivonne, favori du jeune roi, dont il avait l'âge.

Un jour que ce seigneur, en compagnie d'un comte de Boisderoy, battait le pavé de Paris, le hasard le fit passer devant le portail de l'église Saint-Gervais. L'entrée était obstruée par un groupe de petits bourgeois au milieu duquel se distinguait une jeune et jolie blonde, en costume de mariée.

Au lieu de la joie qui aurait dû éclairer ce frais visage, une vive contrariété l'assombrissait et on pouvait voir que, pour un peu, de grosses larmes allaient jaillir des doux et grands yeux de la mariée.

A côté d'elle, un grand et maigre garçon, qu'un flot de rubans à la boutonnière désignait pour le marié, s'efforçait de consoler l'affligée et de dissiper l'orage qui menaçait de troubler ce jour de nocce qu'on est convenu d'appeler le plus beau de la vie.

Mais à tout ce qu'on lui disait, la mugnonne blonde piétinait d'impatience et répondait :

—Je vous avais bien prédit qu'il ne fallait pas compter sur lui...

Ce fut à ce moment que de Vivonne, qui passait, remarqua la gracieuse fille.

—Par Vénus ! regarde donc, Boisderoy, quelle gentille créature ! dit-il à son compagnon.

—Oui, mais elle m'a tout l'air de se tenir à quatre pour ne pas pleurer, répliqua ce dernier.

—La marierait-on malgré elle à ce grand dadais ? Voici ce que j'entends ne pas permettre : s'écria de Vivonne.

Et il se dirigea vers le groupe, qui s'écarta vite, avec ce respect que la bourgeoisie témoignait alors à tout ce qui sentait le grand seigneur.

Le duc se trouva donc en présence de la mariée, qui l'avait regardé s'approcher sans trop de surprise.

—Comment vous appelez-vous, ma belle enfant ! demandait-il.

—Encore Léonie Thurcau... en attendant qu'il plaise à M. Luchat qu'on me nomme madame Brichet, répondit la blonde.

—Et qu'est-ce M. Luchat ? fit le duc.

—Le patron de mon mari, un procureur chez lequel Brichet est clerc. Il avait promis d'être notre témoin, mais il paraît qu'il se croit un trop haut personnage pour tenir sa parole.

—Pourquoi ne pas le remplacer ?

—Ah ! voilà ce que je dis à Brichet. Mais ce grand pol-

tron-là craint d'indisposer son patron contre lui en prenant un autre témoin.

— De votre côté, vous voudriez être le plus tôt possible madame Brichet ? demanda de Vivonne en riant.

— Dame ! puisque j'ai tant fait de venir jusqu'à l'église, ce n'est pas pour m'en retourner demoiselle, fit la mariée avec une petite moue mutine.

Le duc était l'homme de l'imprévu et des résolutions promptement prises.

— Eh bien, je serai votre témoin, moi, dit-il. Je vous jure que non-seulement je vaudrais M. Luchat, mais qu'il se tiendra même pour fort honoré de m'avoir eu pour remplaçant.

Et arrondissant le bras sur lequel la mariée posa résolument sa petite main, M. de Vivonne pénétra dans l'église, entraînant après lui toute la noce du modeste clerc du procureur.

On juge quels yeux émerveillés ouvrirent tous ces petits bourgeois quand, sur le registre de la paroisse, à la place qu'aurait occupée le paraphe de M. Luchat, ils lurent les nom, titres et qualités du témoin que le ciel avait envoyé aux nouveaux époux Brichet.

À la sortie de l'église, quand on se sépara, de Vivonne planta deux sonores baisers sur les fraîches joues de la mariée, et, avec le plus bel aplomb, il ajouta :

— Au revoir... dans quelques mois, ma belle enfant.

Les deux baisers avaient déjà fait rougir le front de la jeune femme ; la phrase qui les suivit donna aussitôt à sa rougeur une teinte oramoisie. Elle prit néanmoins un petit air de naïve ignorance, comme si le duc lui avait parlé hébreux.

— Oui, oui, finaud ! dit Vivonne riant, feignez de ne pas me comprendre... Mais votre mari est là pour savoir ce que je veux dire. Puisque le hasard m'a nommé témoin du ménage Brichet, j'entends bien ne pas m'en tenir à cette seule fois et être convoqué plus tard pour un baptême. Donc, au revoir... dans quelques mois, ma jolie madame Brichet.

Et, riant comme un fou, le duc s'éloigna au bras du comte de Boisderoy, qui l'accompagna jusqu'au seuil de l'hôtel de Mortemart que de Vivonne habitait, auprès de son père, avec ses trois sœurs, toutes trois jeunes et jolies femmes dont les noms devaient bientôt s'inscrire dans les fastes de la plus haute galanterie.

Une d'elles, toute parée, se tenait dans le salon d'honneur quand le duc, toujours riant, y fit son entrée.

— Vous êtes bien gai, Victor ? fit-elle quand de Vivonne fut arrivé près d'elle.

— Ah ! ma chère Athénaïs, laissez-moi vous raconter ce qui vient de m'arriver.

— Ce récit est-il si pressé que vous ne puissiez le retarder jusqu'au moment où nous serons en voiture ! Car, mon frère, vous n'avez pas oublié que vous me devez conduire aujourd'hui à Fontainebleau où la Cour va passer sept mois.

— Par Vénus ! Athénaïs, vous faites bien de me le rappeler, car, sur l'honneur, je l'avais oublié ! avoua franchement de Vivonne.

Une heure après, un carrosse à quatre chevaux portait le frère et la sœur vers Fontainebleau, séjour aimé de Louis XIV, qui, à cette époque, ne songeait pas à cette ruineuse folie, appelée le château de Versailles, qu'il devait commettre vingt ans plus tard.

Plus jeune de deux années de son frère, Athénaïs de Mortemart, qui prochainement allait tant se faire connaître sous le

nom de marquise de Montespan, était alors dans tout l'éclat de sa splendide beauté.

Tant d'autres, avant nous, ont tracé le portrait de cette femme célèbre, que nous croyons inutile de détailler ici ce remarquable visage qui eût été le dernier mot de la beauté, si, trop souvent, il ne se fût durci sous l'expression de cette indomptable fierté qui perdit Mme de Montespan, alors que, moins amoureux, Louis XIV se laissa des exigences de cette femme altière.

Mais n'anticipons pas sur les événements et ne nous occupons surtout que de ceux auxquels se mêla le nom de Brichet.

Au moment dont nous parlons, Mlle de Mortemart était dévorée par une fiévreuse soif de puissance et de célébrité. Par les voies ordinaires, cette ambition devait rester stérile. Il lui fallait donc demander le succès à des moyens coupables ou scandaleux et, dans ses orgueilleux rêves, elle avait souhaité le rôle de favorite du roi.

À cette époque où l'amour royal, loin d'entsacher l'honneur d'une famille, était exploité comme un juste titre aux faveurs et aux dignités, le titre de favorite était la but de toutes les ambitions féminines.

Favorite du Roi... d'un Roi de vingt ans, c'est-à-dire d'un jeune homme ardent en ses désirs et généreux pour en obtenir la satisfaction, la place était belle à prendre.

Aussi courait-on au-devant du monarque et, comme nous l'avons dit, il avait peu trouvé de cruelles, soit à l'ombre des charnelles des Tuileries, soit sous les sombres allées de Fontainebleau.

Mais, ainsi que nous l'avons fait remarquer, cette facilité à obtenir n'avait pu fixer le monarque qui avait couru à d'autres victoires aussi faciles... et le titre de favorite était encore à obtenir.

Athénaïs de Mortemart avait-elle déjà subi un échec ou, à son arrivée à Fontainebleau, allait-elle entrer pour la première fois en lice, avec ses rivales, dans cette lutte, dont le prix devait être le cœur du roi ? Nous nous taisons à ce sujet.

Nous nous contenterons de dire qu'elle revint avec la cour quand, après sept mois de séjour, le roi quitta Fontainebleau.

Seulement, au lieu de rentrer à Paris, Mlle de Mortemart alla tout droit se réfugier dans un petit château, propriété de la famille, à quelques lieues de Chartres.

— Est-ce que ma sœur veut se faire religieuse ? se demandait de Vivonne en songeant au profond isolement dans lequel se confinait Athénaïs.

Mais, au bout de six semaines que sa sœur habitait le pays chartrain, le duc reçut d'elle un billet par lequel Athénaïs le priait de venir la trouver tout de suite et sans souffler mot à qui-conque de ce voyage.

Quatre jours après, il arrivait chez Mlle de Mortemart, qu'il trouva pâle et défaite.

— Est-ce que vous êtes malade, ma sœur ? lui demanda-t-il.

— De rage, oui, fit-elle sèchement.

Athénaïs connaissait trop bien la morale facile de son frère pour prendre avec lui de grands détours.

— J'aime le roi, dit-elle abordant de front la question.

— Mais, nous l'aimons tous, flûta doucement de Vivonne en feignant la niaiserie.

Au regard que lui jeta sa sœur, il comprit qu'il n'y avait pas de comédie à jouer et, en corrompu qu'il était, il alla droit au but.

—Le roi se doute-t-il de votre amour, Athénaïs ? demanda-t-il.

—Je lui ai donné le droit de n'en pas douter, avoua franchement la sœur.

—Aïe ! aïe ! fit de Vivonne qui, à Fontainebleau, n'avait pas été sans avoir le mandé d'Athénaïs.

—Et le lendemain j'étais oubliée, continua M^{lle} de Mortemart d'une voix que le souvenir de l'affront reçu faisait vibrer d'une sourde colère.

—L'expérience est pourtant une excellente conseillère, surtout quand elle s'acquiert au détriment des autres ; il n'y avait qu'à songer à ce qui leur est arrivé pour éviter un sort pareil, appuya doucement le duo.

—Oui, c'est vrai ; mais l'orgueil vous perd ; on croit réussir là où d'autres ont échoué.

La trivialité était une des faces de l'esprit de Vivonne, et il en usait souvent pour mettre les points sur les i.

Il haussa donc les épaules en disant :

—Je ne suis pas un fort savant, moi, chère sœur : mais j'ai toujours cru que le moyen de se faire suivre par un chien avec un morceau de sucre était de le lui montrer toujours, sans jamais le lui donner. Sans quoi, le sucre mangé, l'animal vous quitte pour chercher fortune ailleurs.

—Soit ! j'ai fait la même faute que mes devancières, soupira Athénaïs.

—Et vous avez été imitées par d'autres qui n'ont pas mieux réussi à captiver le galant oiseau.

A cette phrase, une lueur d'espérance brilla dans l'œil de M^{lle} de Mortemart.

—Quoi ? dit-elle, on ne cite encore aucune favorite depuis plus de six semaines que j'ai quitté la Cour ?

—Aucune. Et, à ce sujet, laissez moi vous demander pourquoi vous avez fui en laissant le champ libre à d'autres ?

—Vanité de femme qui croit qu'on la regrettera. J'ai fui pour être poursuivie.

—Une idée prise de Virgile... C'est drôle à dire en latin... mais ça ne vaut pas grand'chose à être mis en pratique, pensa le duo.

—Ainsi, personne encore n'a eu retenu Louis ? Mon moyen pourrait-il obtenir ce résultat ? murmura Athénaïs à mi-voix.

—Quel moyen ? fit de Vivonne.

—Ne pensez-vous pas que le roi s'attacherait enfin à la femme qui, la première, éveillerait en son cœur une joie inconnue... celle de la paternité ?

—Tiens, tiens ! fit duo.

Mais, après avoir examiné du regard la fine taille de sa sœur, il ajouta :

—Si vous devez être cette femme-là, je vois qu'il s'en faut encore de plusieurs mois avant que le cœur du roi savoure les joies de la paternité.

Athénaïs secoua la tête et répondit sèchement :

—Louis doit être père avant quinze jours.

De Vivonne ouvrit des yeux étonnés, et, reprenant la trivialité, il répondit en regardant encore sa sœur :

—Ah ! ça, j'ai toujours entendu dire que pour faire une matelotte il faut un poisson.

—Eh bien, vous serez le pêcheur qui trouvera ce poisson, répartit Athénaïs en le regardant en face.

—Ah ! bah ! fit de Vivonne, qui avait enfin compris ce que sa sœur attendait de lui.

Ce n'était pas des suites qu'aurait cette ruse hardie que s'inquiétait le duo, car, pendant une heure, il se répéta :

—Où diable puis-je aller adroitement, et surtout discrètement, pêcher ce poisson ?

Las de chercher en arpentant la chambre, il finit par dire à sa sœur :

—Je trouverai mieux en plein air, en me promenant sur la route... Tiens, j'y pense, je vais en profiter pour aller à une lieue d'ici, rendre visite Boisderny qui, à cette époque de l'année, doit être en son château.

—Vous ne le trouverez pas... il est mort. On l'a enterré ce matin.

—De quel maladie ?

—De coups de bâton que lui a administré l'époux d'une petite bourgeoise de Paris qu'il serrait de trop près. On a arrêté ce mari qui doit être exécuté d'un jour à l'autre. Quand à Boisderny qui, tout mourant, s'était fait amener ici, il avait d'abord eu à se louer du changement d'air... mais des dépôts s'étaient formés et il est mort sans avoir eu la consolation de voir pendre son assassin Bricbet.

A ce nom de Bricbet, le duo tressauta tout à coups et un souvenir lui traversa la pensée.

—Voyons donc, dit-il en comptant sur ses doigts, c'était à la mi-février... sept, huit... et bientôt neuf... si Bricbet, qui maintenant doit être pendu, n'a pas été un paresseux de son vivant... je crois tenir mon poisson ! ! !

* * *

Excellent cavalier, et, non encore affligé de cette monstrueuse obésité qui l'atteignit plus tard, de Vivonne gagna Paris à frano étrier.

—Retrouvons la commère Bricbet, se dit-il, quand il fut en vue de la capitale.

Le duo avait l'excellente mémoire des noms, et dans son souvenir s'était gravé celui de Luchat, ce témoin retardataire qu'il avait si singulièrement remplacé le jour du mariage de Bricbet.

—La petite a dit que son mari était clerc chez ce procureur. C'est là que j'aurai des nouvelles, pensa-t-il.

L'adresse d'un procureur n'était pas chose bien difficile à trouver ; aussi, une heure plus tard, de Vivonne mettait pied à terre rue du Mouton, devant l'étude de M^e Luchat.

Déjà riche de nombreux créanciers qui le harcelaient, le duo n'était pas à court de prétextes pour demander une consultation à l'homme de loi, qui reçut avec un empressement respectueux un client d'une telle importance.

Au milieu de l'entretien, de Vivonne se frappa le front en homme qui se souvient.

—Ah ! à propos ! fit-il, votre nom, maître Luchat, me rappelle qu'il y a quelques mois je vous ai remplacé au mariage d'un de vos clients... un nommé Bricbet, je crois ?... Qu'est-il devenu, ce brave garçon ?

La figure du procureur se fit triste.

—Monsieur le duo ignore donc le malheur qui lui est arrivé ? demanda-t-il avec un gros soupir.

—Quel malheur ?

—Ce pauvre Bricbet était un excellent sujet, bon, probe, travailleur et tant capable que, s'il n'avait pas été pauvre, je lui aurais déjà vendu mon étude. Malheureusement, il avait un triste défaut qui a causé sa perte.

—Vraiment ?

—Oui, il était horriblement jaloux de tous ceux qui approchaient de sa femme. Dans le nombre, il y avait un certain comte de Boisderny qui, bien qu'elle l'eût cent fois repoussé, ne quittait pas les talons de M^{me} Brichet. Elle eut le tort d'en prévenir son époux, qui, un beau soir, le gourdin au poing, attendit dans la rue l'heure où l'entêté poursuivant venait soupirer sous la fenêtre, et il le rossa si fort et si dru que notre homme était mortant quand, une heure plus tard, le guet le ramassa sur le pavé.

—Vilaine affaire, fit le duc.

—Hélas ! oui. La chose était connue de toute la rue ; on ne manqua pas de dénoncer Brichet, qui, du reste, ne chercha pas à s'enfuir et fut arrêté le lendemain. Ah ! Messieurs du Châtelet n'ont pas été longs à régler le compte de mon pauvre clerc. En un tour de main, il a été condamné à la potence...

—Et exécuté sans délai ? interrompit M. de Vivonne.

—Par bonheur, non.

—Ah ! il est encore vivant ?

—Oui, tous les notables du quartier et moi qui connaissions cet honnête Brichet, nous avons intercédé pour lui. On s'est surtout laissé attendrir par les supplications de sa jolie et malheureuse petite femme, qui va bientôt être mère...

—Ah ! elle va bientôt être mère ? fit le duc, que ce détail intéressait par-dessus tout.

—Oui... et à quelques jours de la délivrance, poursuivit le procureur ; ses larmes et notre supplique ont vaincu les juges, qui, après avoir rendu l'arrêt, ont adressé une demande au roi pour obtenir de sa clémence un adoucissement à la peine prononcée.

—Et vous avez réussi ?

—Hier seulement, nous avons appris que la condamnation à mort était commuée en vingt ans de galères. A cette heure, Brichet, dans les cachots du Châtelet, attend son prochain départ pour Toulon.

—Pauvre M^{me} Brichet ! que va t-elle devenir ? fit le duc jouant la compassion.

—Oui, elle si joyeuse encore, il y a deux mois. Quel charmant ménage ! On y voyait alors l'avenir en rose...

Les attendrissements du procureur importaient peu à de Vivonne, dont le seul souci était d'apprendre où demeurerait M^{me} Brichet. Il interrompit donc Luchat pour lui dire :

—Bon et compatissant comme vous l'êtes, je crois inutile de vous demander si vous avez recueilli chez vous cette intéressante femme.

Le procureur secoua la tête.

—Recueillie, non, fit-il. Car elle a refusé de quitter le logement où, dit-elle, Brichet et elle furent si heureux... ce qu'ils appelaient leur paradis... bien modestement, en vérité ! jugez-en, monsieur le duc.

Et Luchat, en désignant du doigt, à travers la vitre de la fenêtre, la maison qui se dressait de l'autre côté de la rue.

—Tenez, fit-il, là haut, à cette croisée du cinquième où vous voyez deux rosiers desséchés. C'est là qu'elle passe son temps à pleurer..., si absorbée par le terrible présent qu'elle ne pense pas à l'avenir.

C'était tout ce que voulait savoir de Vivonne, qui, détournant la conversation, la ramena sur sa prétendue affaire d'intérêt, afin d'avoir bien l'air d'être venu pour une consultation.

Après avoir écouté un grand quart d'heure sans comprendre un traitre mot de toute la bobine de maître Luchat, le duc se déclara parfaitement renseigné et prit congé du procureur.

A cette époque, le portier était un employé parfaitement inconnu. Sauf quelques grandes et aristocratiques demeures dont le seuil était gardé par un suisse, les maisons n'avaient d'autre surveillant, à titre officieux, que le boutiquier d'en bas, qui renseignait les questionneurs sur les locataires des étages supérieurs.

Presque toutes bâties sur le même modèle, c'est-à-dire avec une porte bâtarde ouvrant sur un long couloir au fond duquel on trouvait l'escalier, les maisons restaient ouvertes durant la journée à tous venants. Ce n'était qu'à la nuit tombante qu'on fermait la porte, dont chaque locataire avait une clef. C'était fort simple, on le voit... surtout pour les voleurs.

M. de Vivonne s'était remis en selle, pour cette raison que son cheval attaché à la maison de M^{me} Brichet n'aurait pas manqué d'exciter l'attention. Mais, parvenu au quai, il descendit de sa bête, qu'il confia au premier soldat venu, et, bien enveloppé dans son manteau il revint à pied sur ses pas.

Arrivé à la maison, il enfila son allée obscure, gravit les cinq étages et, d'après la position de la fenêtre qui lui avait été désignée par Luchat, il frappa à celle des trois portes du carré qui lui sembla devoir être celle de M^{me} Brichet.

Un pas lent mais léger, se fit entendre de l'autre côté de la porte qui, en s'ouvrant, mit la jeune femme en présence du duc. Il se hâta d'entrer et de refermer derrière lui.

A la vue de l'arrivant, M^{me} Brichet, un peu affolée par le chagrin, était restée immobile et cherchant en sa mémoire où elle avait déjà rencontré ce visage. Le souvenir se fit bientôt lucide et elle s'écria :

—Ah ! le grand seigneur du jour de mon mariage ! C'est le bon Dieu qui vous envoie, monsieur ! Vous êtes puissant ! vous pourrez me faire rendre mon pauvre Brichet !

Et elle tomba suppliante aux genoux du duc de Vivonne.

Hélas ! elle était bien changée, la malheureuse enfant. Ces joues jadis si fraîches sur lesquelles le duc avait alors déposé deux sonores baisers, maintenant blêmes, s'étaient creusées sous les larmes. Les yeux rougis avaient perdu leur mutine expression, et cette bouche, au coin de laquelle se nichait autrefois le sourire, ne s'ouvrait plus que pour laisser entendre des sanglots.

Sanglotant et lui baisant les mains, M^{me} Brichet était restée à ses pieds, répétant toujours :

—Faites moi rendre Brichet, mon bon seigneur ! Vous le pouvez, vous êtes ami du roi.

De Vivonne releva la jeune femme, la conduisit doucement vers une chaise et la fit asseoir en lui répondant de sa plus douce voix :

—Calmez-vous d'abord, mon enfant, et puis nous causerons.

Dans ces simples paroles, l'infortunée vit luire un espoir et, s'efforçant de maîtriser le spasme convulsif qui la secouait, elle se hâta de dire d'un accent fiévreux :

—Je suis calme. Parlez, parlez, monsieur... N'est-ce pas que vous me rendrez mon mari ?

Le duc secoua tristement la tête.

—Brichet a été bien coupable, fit-il. Votre époux a tué un homme..., car sa victime est morte, il y a quatre jours. Si M. de Boisderny avait survécu, le roi se serait peut-être laissé fléchir et sa clémence, qui s'est déjà étendue sur Brichet, aurait pu accorder une grâce entière. Maintenant, il faut y renoncer, mon enfant.

—Je ne verrai donc plus mon mari ? demanda l'épouse d'une voix dont nous ne saurions exprimer la poignante intonation.

—Vous le reverrez... dans vingt ans, souffla le duc, dont ce navrant entretien entamait l'insensibilité.

—Quoi ! Bricbet ne sera pas là pour me voir le premier baiser de son enfant ?... Vous ne pouvez pas, vous, l'ami du roi, rendre un père à cette créature qui va naître ? balbutia la jeune femme frémissante de douleur.

Le duc ne répondit pas.

A ce silence, qui lui retirait toute espérance, Mme Bricbet fut prise d'une subite rage de désespoir, et, joignant ses deux mains crispées, elle s'écria à demi folle :

—Oh ! que ne meurt-il avant de naître !

—Pourquoi souhaiter la mort de votre enfant ?

—Que lui répondrai je, quand il me demandera son père ?... son père qu'il ne connaîtra jamais... car Bricbet ne pourra résister à cette existence d'infamie... oui, mieux vaudrait que mon enfant fût mort !

—Surtout si sa mort pouvait sauver votre époux, dit lentement de Vivonne, qui trouvait enfin le biais chercher pour entamer le marché qui l'avait amené.

A cette étrange phrase, Mme Bricbet attacha ses yeux hagars sur le duc.

—Que voulez-vous dire ? dit-elle.

—Je fais une supposition. Si vous deviez mettre au monde un enfant mort et que la Providence, pour vous consoler de cette perte, vous rendit votre époux, accepteriez-vous avec joie cette décision céleste ?

—La vie sauvée de Bricbet et son amour me feraient oublier ce sacrifice, dit la jeune femme, après une courte hésitation.

—Et si quelqu'un, se substituant à la Providence, venait vous dire : « Moins sévère que le ciel, je n'exige pas la mort de cet enfant ; car, s'il vit, une existence heureuse lui est assurée ; abandonnez-le-moi et je vous rends votre mari. » Que répondriez-vous ?

Mme Bricbet se redressa, effarée, tremblante, se demandant si elle avait bien compris.

—Vous venez me vendre mon époux au prix de mon enfant, balbutia-t-elle.

—Dites oui, répondit de Vivonne, dites oui, et après l'enfant livré, votre mari est près de vous... et vous lui apprendrez alors que son fils est mort-né. Tous deux vous êtes jeunes et l'avenir est devant vous pour vous donner d'autres joies. Dites oui, et à la grâce de votre mari, j'ajoute une somme assez forte pour permettre à Bricbet d'acheter l'étude de son patron. Dites oui, car vous serez seule à savoir un secret que votre époux ignorera, puisqu'il doit croire son enfant mort. Voilà ce que je vous propose, acceptez-vous ?

A ces mots, l'affection maternelle étouffa l'amour conjugal en Mme Bricbet, qui s'écria saisie d'horreur :

—Jamais !

—Alors, voyons les suites du refus. La misère et le chagrin qui vous attendent ruineront votre santé, tariront votre lait et, si votre enfant ne meurt pas entre vos bras, il vous faudra l'abandonner, au parvis Notre-Dame, à la charité publique.

—Jamais ! répéta la jeune femme, résistant à l'épouvante qu'excitait en elle cette sinistre prédiction.

—Et pendant ce temps, continua le duc, Bricbet, mêlé à la lie des forçats, attaché sur son banc d'infamie, roué de coups, car le travail du galérien est trop dur pour ses forces, Bricbet, songez-y, sans consolation, sans appui, brisé par la rage, le désespoir et la souffrance, succombera vite à cette épouvantable existence dont vous auriez pu le préserver.

C'en était trop pour Mme Bricbet, qui, frissonnant à cet horrible tableau, s'écria en tombant encore à genoux :

—Assez ! monsieur, de grâce, assez, taisez-vous... j'accepte votre marché !

XII

Pour s'expliquer l'imprudente et inaltérable faiblesse avec laquelle Louis XIV couvrit et excusa toutes les fautes de de Vivonne, il faut songer qu'à l'époque de sa première jeunesse, alors que Mazarin et Anne d'Autriche avaient relégué le royal enfant dans un coin du Louvre, le futur monarque avait grandi sans autre société que celle de quelques enfants d'honneur, qui partageaient ses amusements. Dans cet entourage de sa triste enfance Louis avait surtout aimé de Vivonne, dont la perpétuelle gaieté l'amusait, et, plus tard, cette amitié d'enfant continua chez le roi fait homme en faveur de son ancien camarade de jeux, auquel il ne sut jamais rien refuser.

Aussi le pardon plein et entier de Bricbet fut-il pour de Vivonne, chose facile à obtenir du monarque, qui peut-être ne connaissait pas le premier mot de cette affaire.

En lui signant la Lettre de grâce de l'infortuné dore de procureur, le roi, d'un ton quelque peu hésitant, demanda au duc :

—Que devient donc Mlle de Mortemart, qui a disparu depuis notre retour de Fontainebleau ?

—Athénaïs s'est enfuie au fin fond de la province, et elle s'y entore avec une telle persistance que je me demande si elle n'y est pas allée pour oublier un vif chagrin, répliqua le duc en faisant ainsi le jeu de sa sœur.

Et, de son plus bel air naïf, il ajouta :

—Un instant, j'ai pensé qu'elle avait eu le malheur de déplaire à Votre Majesté.

Le roi réprima un indiscret sourire.

—Quand tu écriras à ta sœur, dit-il, fais-lui savoir que nous songeons à elle et que, bientôt, elle aura la preuve de notre sollicitude pour son avenir.

En faisant sa courbette de remerciement, de Vivonne, tout charmé, se demanda :

—Athénaïs a-t-elle gagné la pomme ?

Sans allonger notre récit par d'inutiles détails, nous dirons qu'une semaine après, au milieu de la nuit, de Vivonne accourait chez Mme Bricbet, prise des premières douleurs de l'enfantement.

Loiu de faire attention à un assez volumineux sac de louis d'or que le duc avait ajouté au royal parchemin, la jeune femme serrait convulsivement sur son sein la Lettre de grâce qu'elle allait payer si cher.

Vous ne me trompez pas, monseigneur ? C'est bien la liberté de mon mari que m'assure ce papier, n'est-ce pas ? disait elle éperdue.

—Sur mon honneur ! oui, madame, jura de Vivonne.

Puis il ajouta vivement :

—Mais ne vous en servez pas avant de pouvoir montrer à Bricbet l'attestation que va vous donner mon chirurgien que votre enfant est mort en naissant.

Et, laissant la jeune mère aux mains de ce chirurgien de la famille, sur la discrétion duquel il savait pouvoir compter, le duc alla, au coin de la Grève, rejoindre un carrosse dans lequel attendait la femme de chambre de confiance d'Athénaïs, qui l'avait envoyée à Paris pour emporter l'enfant.

Dix minutes après, l'accoucheur accourait essoufflé.

—Voilà ! dit-il en posant sur un coussin de la voiture le poupon enveloppé dans ses langes.

Sur un signal du dur, le carrosse détala au galop de ses quatre chevaux.

—Je demande pardon à monseigneur de le quitter, mais il faut que je retourne auprès de l'accouchée pour lui donner encore quelques soins, dit respectueusement le chirurgien.

Et il repartit au pas de course.

—Euh ! euh ! Athénaïs va entamer là une forte partie, pensa de Vivonne, resté seul, en écoutant les derniers roulements de la voiture qui s'éteignaient dans le lointain.

Puis il regagna l'hôtel Mortemart.

Mais la nuit porta conseil ; aussi, le lendemain à son réveil, de Vivonne se dit :

—Mieux vaut que je ne me trouve pas ici quand la bombe éclatera. Je vais me préparer un alibi bien constaté en allant chasser chez de Vardes, à son château de Meulan.

(A CONTINUER.)

Commencé le 12 août 1886 — (No. 346.)

A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES

Cette semaine, encore, nous expédions les comptes à tous nos abonnés retardataires et à ceux dont le terme expire avec ce numéro, les priant de nous en faire tenir le montant par le retour de la maille.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le fait que, notre journal étant exclusivement littéraire, le prix de l'abonnement est notre seule source de revenus, et qu'ils doivent en solder le montant à échéance pour nous permettre de faire face à nos obligations.

VARIÉTÉS

Deux anciennes amies de pension (vingt à vingt-deux ans) se rencontrent.

L'une, avec fierté : — Ma chère, je suis déjà mariée depuis trois ans.

L'autre, avec plus de fierté encore : — Moi, ma chère, j'en suis déjà au divorce.

Dans les montagnes.

Le guide à un touriste :

—Oh ! monsieur, vous pouvez monter sans crainte ce mulot... S'il dégringolait dans un précipice, ça m'étonnerait beaucoup, vu que ça ne lui est encore jamais arrivé !

Une bonne réputation est le meilleur héritage que l'on puisse laisser à ses enfants.

Scène de famille.

Champoireau a commis la faute de s'unir avec une jeune personne d'humeur acariâtre.

L'autre soir, il rentre chez lui un peu tard.

Madame ne dit rien et fait des gestes vifs.

—Oh ! murmure Champoireau, en apercevant ces préparatifs, il y a un point noir à l'horizon !

—Ça, un poing noir ? s'écrie la jeune personne en lui donnant une formidable gifle.

NOS PRIMES

Les avantages que nous offrons maintenant aux personnes qui aiment à lire ne peuvent être surpassés, disons plus : n'ont et ne seront jamais égalés. En effet il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste suivante pour se convaincre qu'il est impossible de se procurer autant de littérature choisie et variée pour une somme aussi minime que le prix de l'abonnement.

Les histoires contenues dans les trois séries ci-après détaillées, réunies ensemble, ont coûté et coûteraient encore plus de \$20 dans les librairies. Par conséquent ceux qui prennent un abonnement de trois années au FEUILLETON recevront pour plus de \$35 de littérature variée des meilleurs auteurs.

Notre collection étant très-restreinte, nous conseillons à nos amis de se hâter.

PRIMES OFFERTES

COLLECTIONS DU « FEUILLETON ILLUSTRÉ »

Toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement pour une année ou plus, recevra en prime l'une des séries ci-après mentionnées (une par chaque année d'abonnement—au choix) contenant les histoires suivantes complètes :

PREMIÈRE SÉRIE

L'Homme des Grèves — Le Crime d'un Autre — L'Amour à l'Épée — Un Noviciat — Le Roi des Voleurs — Le Trésor de Strongsay — Les Héritiers du Poignard — La Main Malheureuse — et plus de cinquante historiettes, variétés, etc.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

DEUXIÈME SÉRIE

Une Vengeance de Peau-Rouge — La Demoiselle du Cinquième — La Grande Halte — Les Meurtriers de l'Héritière.

Cette collection renferme près de deux années du journal.

TROISIÈME SÉRIE

Les Aventures du Capitaine Vatan — La Dame de Pique — La Fille de Marguerite.

Cette collection embrasse plus de deux années du journal.

Les personnes qui prendront un abonnement de trois ans recevront en plus les ouvrages suivants :

Exili l'Empoisonneur — Le Testament Sanglant — Les Dames de l'Argent.

Toute personne qui nous enverra trois nouveaux abonnés recevra gratuitement toutes nos primes.

Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'un ou feuillet avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

INFORMATIONS — Les conditions d'abonnement à notre journal comme suit : — Un an, \$1.00 ; six mois, 60 cents, payables d'avance. On s'abonne pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1^{er} de mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année.

Aux agents : 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur n'importe quel montant, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & OIE, Éditeurs,

Boîte 1986.

No 475 Rue Craig, Montréal.